

**Procès-verbal du Congrès annuel  
de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante  
3 et 4 mai 2003 - Cégep de Saint-Laurent**

---

Présences

Marie-Michèle Whitlock	Exécutif de l'ASSÉ
Héloïse Moysan-Lapointe	Exécutif de l'ASSÉ
Ève Léger	AECSL, Saint-Laurent
Émilie Vigneault	Les Services Collectifs Inc., Ste-Foy
Philippe Morin	AGECFXG, François-Xavier Garneau
Joana Borrerero Luz	AGECFXG, François-Xavier Garneau
Renaud Phaneuf	Exécutif de l'ASSÉ
Philippe Legault	AGEECLP, La Pocatière
Delphine Théberge	AGEECLP, La Pocatière
Marie-Pier Darveau	AGEECLP, La Pocatière
Laurence de Tilly Dien	SoGÉÉCoM, observatrice
Maxime Beaudoin	SoGÉÉCoM, observateur
Larra Charles	SoGÉÉCoM, Maisonneuve
Mathieu Corbeil-Bussièrès	Exécutif de l'ASSÉ
François Baillargeon	Exécutif de l'ASSÉ
David Hamann Benoît	SoGÉÉCoM, observateur
André Munro	CSU, Concordia
Éric Lenneville	AECM, Matane
Chantal Poirier	AECM, Matane
Émile Fortin	AGEECLG, Lionel-Groulx
Samuel Lessard	Comité de mobilisation, Lévis-Lauzon
Carlos Guerreiro	AECS, Sherbrooke
Gabriel Dumas	AECS, Sherbrooke
Philippe Gauthier	Comité de mobilisation, Sherbrooke
Gabriel L'Écuyer	Comité journal de l'ASSÉ
Jean-Luc Ratel	Comité journal de l'ASSÉ
Marc Bissonnette	AEMH-UQÀM, Histoire, UQÀM
Blandine Juchs	AESPC-UQÀM, Sociologie, UQÀM
Julie Descheneaux	Comité femmes de l'ASSÉ
Gauthier Langevin	AGECVM, Vieux-Montréal
Catherine Tremblay	AGECVM, Vieux-Montréal
Stéphanie Dufresne	AGECVM, Vieux-Montréal
Julie Lachance	AESS-UdeL, Sciences sociales, Université Laval, observatrice
Élène Beaudoin	AEMSP-UQÀM, Sciences politiques, UQÀM
Louis-Philippe Lizotte	CIEL, Université de Montréal
Antoine Casgrain	UQÀM
Alexis Langevin	AECSL, Saint-Laurent
Guillaume Ouimet	AECSL, Saint-Laurent
Aimee van Drimmelen	FCEE-Q, Fédération canadienne des étudiantes et étudiants, section Québec

**SAMEDI, 3 MAI 2003**

---

## **0.0 OUVERTURE À 10H28**

Proposée par l'exécutif de l'ASSÉ  
Appuyée par Les Services Collectif Inc.  
Adoptée à l'unanimité

## **1.0 PROCÉDURES**

### ***1.1 Élection d'un ou d'une secrétaire et d'un animateur ou d'une animatrice d'assemblée.***

#### *1.1.1 Valérie Soly comme animatrice et Marie-Michèle Whitlock comme secrétaire*

Proposée par AESPC-UQÀM  
Appuyée par AECSL  
Adoptée à l'unanimité

### ***1.2 Adoption des procès-verbal des 1<sup>er</sup> et 2 janvier 2003 et du 28 février 2003***

#### *1.2.1 Le procès-verbal des 1<sup>er</sup> et 2 janvier 2003*

Proposée par l'exécutif de l'ASSÉ  
Appuyée par SoGÉÉCoM  
Adoptée à l'unanimité

#### *1.2.2 Le procès-verbal du 28 février 2003*

Proposée par l'exécutif de l'ASSÉ  
Appuyée par AESPC-UQÀM  
Adoptée à l'unanimité

### ***1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour***

#### *1.3.1 L'ordre du jour, tel que présenté dans le cahier de Congrès, page 4.*

Proposée par l'exécutif de l'ASSÉ  
Appuyée par la SoGÉÉCoM  
Adoptée à l'unanimité

## **2.0 ACCEPTATION DES NOUVEAUX MEMBRES**

### *2.1 AECM : Association étudiante du Cégep de Matane.*

Proposée par AGECLG  
Appuyée par SoGÉÉCoM  
Adoptée à l'unanimité

### *2.2 AEMSP-UQÀM : Association étudiante du module de Sciences politiques de l'Université du Québec à Montréal.*

Proposée par AECSL  
Appuyée par AECM  
Adoptée à l'unanimité

2.3 RÉÉSUMÉ : Regroupement des étudiantes et étudiants de sociologie, Université de Montréal.

Proposée par AGEECLG  
Appuyée par AESPC-UQÀM  
Adoptée à l'unanimité

### 3.0 BILANS

**Proposition privilégiée**

D'ajourner à 13h06.

Proposée par l'exécutif de l'ASSÉ  
Appuyée par la SoGÉÉCoM  
Adoptée à l'unanimité

**Proposition privilégiée**

La réouverture à 13h22.

Proposée par AECSL  
Appuyée par SoGÉÉCoM  
Adoptée à l'unanimité

### 4.0 ÉLECTIONS

**Proposition privilégiée**

La suspension des Statuts et règlements de l'ASSÉ.

Proposée par AECM  
Appuyée par AGEECLG  
Adoptée à l'unanimité

#### **4.1 Exécutif de l'ASSÉ**

Mise en candidature d'Émile Fortin (Collège Lionel-Groulx).

P=8  
C=2  
A=0

Élu à la majorité

Mise en candidature de François Ballargeons (Histoire UQÀM).

P=8  
C=0  
A=2

Élu à la majorité

Mise en candidature de Renaud Phaneuf (Collège de Maisonneuve).

P=9  
C=1  
A=0

Élu à la majorité

Mise en candidature de André Munro (Concordia).

P=9  
C=0  
A=0

Élu à l'unanimité

Mise en candidature de Sabine Friesinger (Concordia).

P=8

C=0

A=2

Élue à la majorité

#### **4.2 Comité journal**

Mise en candidature de Gabriel L'Écuyer.

P= 10

C= 0

A= 0

Élu à l'unanimité

Mise en candidature de Julia Posca (Sociologie-UQÀM).

P= 8

C= 0

A= 2

Élue à la majorité

Mise en candidature de Jean-Luc Ratel (Sociologie-UQÀM).

P= 10

C= 0

A= 0

Élu à l'unanimité

#### **4.3 Comité femmes**

Mise en candidature de Blandine Juchs (sociologie-UQÀM).

P= 9

C= 0

A= 1

Élue à la majorité

Mise en candidature de Julie Lachance (Sciences sociales, Université Laval).

P = 9

C = 0

A = 1

Élue à la majorité

#### **4.4 Comités de travail**

Mise en candidature de Mathieu Corbeil-Buissière au Comité de formation.

P= 10

C= 0

A= 0

Élu à la majorité

Mise en candidature d'Antoine Casgrain au Comité de formation (UQÀM).

P= 10

C= 0

A=0

Élu à l'unanimité

Mise en candidature de Lara Charles au Comité recherches et réflexions (SoGÉÉCoM).

P= 10

C= 0

A= 0

Élue à l'unanimité

Mise en candidature de Philippe Morin au Comité aux relations internationales (FX-Garneau).

P= 10

C= 0

A= 0

Élu à l'unanimité

Mise en candidature Samuel Lessard au Comité aux relations internationales (Lévis-Lauzon).

P= 10

C= 0

A= 0

Élu à l'unanimité

Mise en candidature d'Héloïse Moysan-Lapointe au Comité aux affaires académiques et pédagogiques.

P= 10

C= 0

A= 0

Élue à l'unanimité

#### **Proposition privilégiée**

##### D'ajournement

Proposée par SoGÉÉCoM

Appuyée par AGECLG

Adoptée à l'unanimité

#### **Proposition privilégiée**

##### De ré-ouvrir le Congrès.

Proposée par SoGÉÉCoM

Appuyée par AECSL

Adoptée à l'unanimité

## **5.0 FEMMES**

### ***5.1 Plénière***

#### **Proposition privilégiée**

De faire un caucus non-mixte 45 minutes, un retour mixte de 30 minutes et de déplacer l'heure du souper en conséquence.

Proposée par AESPC-UQÀM

Appuyée par AEMH-UQÀM

P=2

C=7

A=0

La proposition est rejetée à la majorité

#### **Proposition privilégiée**

D'ajourner pour le souper de 1h15, pour ensuite poursuivre avec un caucus non-mixte et un retour, et enlever la délibérante, pour inclure les propositions femmes au reste de l'ordre du jour.

Proposée par l'exécutif de l'ASSÉ  
Appuyée par Les Services Collectifs  
P=6  
C=1  
A=2  
La proposition est adoptée à la majorité.

**Proposition privilégiée**

La réouverture à 19h18.

Proposée par l'AECS  
Appuyée par la SoGÉÉCoM  
Adoptée à l'unanimité

**Proposition privilégiée**

Caucus non-mixte de 30 minutes et 30 minutes de retour mixte.

Proposée par AESPC-UQÀM  
Appuyée par SoGÉÉCoM  
Adoptée à l'unanimité

## 6.0 PERSPECTIVES

**Proposition privilégiée**

D'ajournement pour une pause de 10 minutes.

Proposée par AECM  
Appuyée par SoGÉÉCoM  
Adoptée à l'unanimité

**Proposition privilégiée**

De réouvrir le Congrès.

Proposée par SoGÉÉCoM  
Appuyée par AECSL  
Adoptée à l'unanimité

**Proposition privilégiée**

D'ajourner pour la nuit, à 22h35.

Proposée par Les Services Collectifs Inc.  
Appuyée par l'exécutif de l'ASSÉ  
Adoptée à l'unanimité

## **DIMANCHE, 4 MAI 2003**

---

Que l'on ouvre le Congrès à 10h48.

Proposée par AESPC-UQÀM  
Appuyée par Les Services Collectifs Inc.  
Adoptée à l'unanimité

### **Proposition privilégiée**

De suspendre la plénière pour avoir un point d'information sur la situation des sans-statuts algériens et algériennes.

Proposée par AECSL  
Appuyée par AGEELG  
Adoptée à l'unanimité

### **Proposition privilégiée**

D'ajourner jusqu'à 12h45.

Proposée par Les Services Collectifs Inc.  
Appuyée par SoGÉÉCoM  
Adoptée à l'unanimité

## **7.0 REVENDEICATIONS**

### **Proposition privilégiée**

La réouverture de l'assemblée à 12h53.

Proposée par SoGÉÉCoM  
Appuyée par AECS  
Adoptée à l'unanimité

### **7.1 Plénière**

### **Proposition privilégiée**

Qu'un temps de 45 minutes soit attribué pour la plénière.

Proposée par AGEELG  
Appuyée par AEMH-UQÀM

### **Amendement**

Que la limite de temps soit de 30 minutes.

Proposé par SoGÉÉCoM  
Appuyé par Les Services Collectifs Inc.  
Adopté à l'unanimité  
L'amendement dispose de la proposition principale.

### **Proposition privilégiée**

Que le temps soit allongé pour fermer la liste de parole.

Proposée par SoGÉÉCoM  
Appuyée par AGEELG  
Adoptée à l'unanimité

### **7.2 Délibérante**

7.2.1 Dans le cadre d'un revenu minimum garanti, l'ASSÉ se positionne en faveur d'un barème plancher minimal de 1000\$ par mois et pour la gratuité de plusieurs services.

Proposée par l'exécutif de l'ASSÉ

Appuyée par AEMH-UQÀM  
P=7  
C=0  
A=2  
Adoptée à majorité

7.2.2 De reprendre les revendications du comité d'action des sans-statut algériens et algériennes :

1-Que le moratoire soit levé

2-Que toute déportation des sans statut algériens-algériennes cesse immédiatement

3-Que tout sans-statut algériens et algériennes soit régularisé.

Proposée par AECSL  
Appuyée par AEMH-UQÀM  
Adoptée à l'unanimité

7.2.3 Que l'on adopte en bloc les recommandations du Comité recherches et réflexions :

- ?? Que les gouvernements provincial et fédéral cessent d'accorder des reports d'impôt aux entreprises privées et que, par le fait même, celles-ci soient tenues par la loi de payer durant l'année fiscale l'argent qu'elles doivent à l'État.
- ?? Que les gouvernements provincial et fédéral s'assurent que les revenus de taxes et impôts proviennent également des individus et des entreprises (50 % pour chaque catégorie).
- ?? Que les gouvernements provincial et fédéral s'attaquent aux compagnies et aux individus canadiens et canadiennes qui déclarent une partie ou la totalité de leurs revenus dans des paradis fiscaux reconnus. Et qu'ils travaillent de concert avec la communauté internationale pour enrayer ce phénomène.
- ?? Que les gouvernements provincial et fédéral abolissent toutes les différentes formes d'abris fiscaux pour les entreprises privées.
- ?? Que les gouvernements provincial et fédéral révisent les différentes formes d'abris fiscaux pour les individus, afin de s'assurer que ceux et celles ayant un revenu de 100 000 \$ et plus n'y aient pas droit.
- ?? Que le gouvernement fédéral diminue les plafonds des RÉER et des RPA à 5 000 \$ (actuellement à 13 500 \$), ce qui permettra de récupérer des milliards de la poche des individus les plus fortuné-e-s.
- ?? Que les gouvernements provincial et fédéral instaurent une taxe sur les sorties de capitaux<sup>1</sup> d'environ 20 % à toutes les entreprises installées en tout ou en partie au pays.
- ?? Que les gouvernements provincial et fédéral cessent toute forme de subventions directes à des entreprises privées, considérant qu'elles profitent déjà amplement des services et des infrastructures publics.
- ?? Que les gouvernements provincial et fédéral établissent une grille d'imposition réellement progressive et que, par le fait même, ils augmentent les taux d'imposition des gens à revenus élevés.
- ?? Que les individus et les familles vivant sous le seuil de pauvreté (tel que défini par Statistique Canada) soient exempté-e-s de toutes formes de taxes et d'impôts, tant au provincial qu'au fédéral.
- ?? Que les taxes directes à la consommation (fédérales, provinciales et municipales) ne s'appliquent pas aux produits et services définis comme essentiels (électricité, téléphone, vêtements, etc.).

Proposée par SoGÉÉCoM  
Appuyée par AGEELG

**Proposition dilatoire**

De mettre la proposition en dépôt jusqu'au prochain Congrès.

Proposée par l'exécutif de l'ASSÉ  
Appuyée par Les Services Collectifs Inc.  
P=6  
C=2



A=1  
La proposition est adoptée à la majorité

**Proposition privilégiée**

Que Julie Lachance assume l'animation pour le reste du Congrès.

Proposée par AESPC-UQÀM  
Appuyée par AGEECLG  
Adoptée à l'unanimité

**Proposition privilégiée**

De fermer la liste de parole.

Proposée par AGEECLG  
Appuyée par AECS  
P=0  
C=6  
A=1  
La proposition est rejetée à majorité

**Proposition privilégiée**

De poursuivre la délibérante de 30 minutes.

Proposée par AESPC-UQÀM  
Appuyée par AEMH-UQÀM  
Adoptée à l'unanimité

**Proposition privilégiée**

Un ajournement de 10 minutes.

Proposée par l'exécutif de l'ASSÉ  
Appuyée par Les Services Collectifs Inc.  
Adoptée à l'unanimité

**Proposition privilégiée**

La réouverture.

Proposée par AGEECLG  
Appuyée par AESPC-UQÀM  
Adoptée à l'unanimité

## 8.0 PLAN D'ACTION

### 8.1 Plénière

**Proposition privilégiée**

Un temps limite de 30 minutes.

Proposée par l'exécutif de l'ASSÉ  
Appuyée par Les Services Collectifs Inc.  
Adoptée à l'unanimité

### 8.2 Délibérante

8.2.1 Que l'ASSÉ travaille avec d'autres groupes communautaires, entre autres l'ADDS-MM, à préciser cette position dans la perspective d'une lutte commune. (voir proposition 7.2.1)

Proposée par l'exécutif de l'ASSÉ  
Appuyée par AESPC-UQÀM  
Adoptée à l'unanimité

8.2.2 D'appuyer le syndicat 1244, de l'Université de Montréal, dans sa lutte contre la discrimination salariale.

Proposée par AESPC-UQÀM  
Appuyée par AECSL  
Adoptée à l'unanimité

8.2.3 Un grand décompte (septembre et octobre) avec coordination régionale sur le libre-échange dans le cadre de la mobilisation contre la ZLÉA.

Proposée par AESPC-UQÀM  
Appuyée par Les Services Collectifs Inc.

#### **Amendement**

8.2.3.1 Que le grand décompte se poursuive jusqu'à la manifestation de masse le 20 novembre.

Proposé par l'exécutif de l'ASSÉ  
Appuyé par AECM

#### **Sous-amendement**

8.2.3.2 Que le grand décompte se poursuive jusqu'à la tenue d'une grande manifestation en opposition au Sommet des Amériques.

Proposé par AGEELG  
Appuyé par AEMH-UQÀM  
Adopté à l'unanimité  
La proposition principale telle qu'amendée est adoptée à l'unanimité

8.2.4 Que l'ASSÉ appelle toutes les associations étudiantes et tous les syndicats des travailleurs et travailleuses à une semaine de grèves et d'actions contre la ZLÉA, durant la semaine du 17 novembre 2003.

Proposée par AEMH-UQÀM  
Appuyée par AESPC-UQÀM  
P=4  
C=1  
A=4  
La proposition est adoptée à la majorité.

8.2.4 L'exécutif appelle à des perturbations des Conseils d'administration dès la rentrée des cégeps et universités par les boycotts des réunions et ou l'occupation de ceux-ci. L'ASSÉ déposera un ultimatum au ministre de l'Éducation demandant le changement de la loi sur les Conseils d'administration, tel que revendiqué par l'ASSÉ. Que l'exécutif soit mandaté pour rédiger cet ultimatum ainsi qu'une proposition adaptée pour les universités.

Proposée par l'exécutif de l'ASSÉ  
Appuyée par AECS  
P=7  
C=1  
A=1  
La proposition est adoptée à la majorité.

8.2.5 D'intégrer la perspective des femmes dans le matériel d'information sur la ZLÉA et un atelier précisément sur le sujet au camp de formation.

Proposée par le Comité femmes de l'ASSÉ  
Appuyée par AESPC-UQÀM  
P=8  
C=0  
A=1  
La proposition est adoptée à la majorité.

8.2.6 Que l'ASSÉ propose que les grandes manifestations anti-ZLÉA se dirige vers le blocage de frontière ou d'occupation de pont.

Proposée par AGEECLG

Appuyée par AECS

**Amendement**

8.2.6.1 Remplacer « vers le blocage des frontières ou d'occupation de pont » par « vers un objectif symbolique ».

Proposé par SoGÉÉCoM

Appuyé par AGEECLP

P=4

C=5

A=0

L'amendement est rejeté à majorité

**Proposition dilatoire**

Que la proposition 8.2.6 soit mise au voix (question préalable).

Proposée par Les Services Collectifs Inc.

Appuyée par SoGÉÉCoM

P=8

C=0

A=0

Adoptée à l'unanimité

Sur la proposition 8.2.6 :

P=4

C=4

A=1

La proposition est rejetée à la majorité.

8.2.7 Que le congrès se tienne à Matane le 19-20-21 septembre.

Proposée par l'exécutif de l'ASSÉ

Appuyée par AECS

Adoptée à l'unanimité

8.2.8 Que le camps de formation se tienne les 10-11-12 octobre à La Pocatière.

Proposée par l'exécutif de l'ASSÉ

Appuyée par AECM

Adoptée à l'unanimité

8.2.9 La sortie de deux nouveaux auto-collants dans le cadre de la continuité de la campagne « À grands coups de bottes, le privé à la porte ! »

Proposé par AGEECLG

Appuyée par AECS

**Amendement**

8.2.9.1 Qu'il y ait un seul collant de produit.

Proposé par l'exécutif de l'ASSÉ

Appuyé par AECS

P=3

C=3

A=3

La proposition est mise en dépôt.

### **Proposition privilégiée**

#### Reconsidération du vote.

Proposée par Les Services Collectifs Inc.  
Appuyée par AECSL  
Adoptée à l'unanimité

#### Sur l'amendement :

P=1  
C=6  
A=2  
L'amendement est rejeté à majorité

#### Sur la principale :

P=6  
C=1  
A=2  
La proposition principale (8.2.9) est adoptée à la majorité.

8.2.10 Que, pendant les premières semaines de la rentrée, une tournée-conférence sur le féminisme soit faite pour favoriser la création de comités femmes locaux.

Que pendant la semaine du 8 mars (tout dépendant des congé scolaires) des AG spéciales femmes soient faites dans toutes les associations membres de l'ASSÉ.

Que du matériel (affiche et/ou collant) dénonçant l'image de la femme véhiculée par la publicité soit produit.

Proposée par l'exécutif de l'ASSÉ  
Appuyée par AECM

### **Amendement**

8.2.10.1 Ou'il y ait une semaine thématique femmes pendant la semaine du 8 mars 2004.

Proposé par Les Services Collectifs Inc.  
Appuyé par AESPC-UQÀM

### **Sous-amendement**

8.2.10.2 Que cette semaine thématique se déroule du 1<sup>er</sup> au 14 mars 2004.

Proposé par l'exécutif de l'ASSÉ  
Appuyé par AECM  
Adopté à l'unanimité  
L'amendement tel que modifié est adopté à l'unanimité.  
La principale telle que modifiée est adoptée à l'unanimité.

8.2.11 Que le Conseil exécutif écrive un communiqué au ministère de l'immigration du Canada et au MRCI incluant les revendications du CASS.

Proposée par AECSL  
Appuyée par Les Services Collectifs Inc.

### **Amendement**

8.2.11.1 Que l'on remplace « Conseil exécutif » par « Comité aux affaires internationales. »

Proposé par l'exécutif de l'ASSÉ  
Appuyé par AEMH-UQÀM  
Adopté à l'unanimité  
La principale telle que modifiée est adoptée à l'unanimité.

8.2.12 que l'ASSÉ mette en œuvre des politiques locales et provinciales visant la promotion de projets écologiques.

Proposée par AGEECLP  
Appuyée par SoGÉÉCoM  
Adoptée à l'unanimité

## 9.0 AVIS DE MOTIONS

### 9.1 Dépôt des avis de motions

### 9.2 Traitement des avis de motions

#### 9.2.1 De biffer le paragraphe suivant :

Dans les universités où l'association de campus n'est pas membre de l'ASSÉ, les regroupements étudiants basés sur les programmes d'étude (module, département, faculté) peuvent y adhérer. Ces regroupements doivent alors se regrouper en caucus, par campus, sur la base du principe une association = un vote. Les droits de parole et de propositions restent toutefois distincts. Dans les universités où il n'existe pas d'association générale unitaire, mais seulement des associations sectorielles, chacune des associations bénéficient d'un droit de vote distinct.

#### **Déposé par AESPC-UQÀM**

#### **Proposition dilatoire**

De mettre l'avis de motion en dépôt jusqu'au prochain Congrès.

Proposée par AESPC-UQÀM

#### **Amendement**

De le traiter immédiatement.

Proposé par SoGÉÉCoM

Appuyé par l'exécutif de l'ASSÉ

P=1

C=5

A=2

La proposition est rejetée à la majorité.

La principale est adoptée à l'unanimité.

9.2.2 Considérant que la voix des femmes a de la difficulté à se faire entendre étant donné la faible représentation des femmes dans les délégations;

Considérant la double tâche des femmes à l'intérieur du mouvement étudiant, dû à leur statut d'étudiante et de femme;

Considérant que le Comité femmes de l'ASSÉ a déjà et continue de pousser pour la formation de Comités femmes locaux;

Considérant que les Comités femmes consulte ses bases locales à partir de ses Comités femmes locaux et des autres femmes membres et non-membres;

Que le Comité femmes ait droit de vote au Congrès;

Que le Comité femmes ait 3 déléguées avec droit de vote au Conseil interrégional.

#### **Déposé par l'exécutif de l'ASSÉ**

#### **Proposition privilégiée**

De traiter l'avis de motion

Proposée par AEMH-UQÀM

Appuyée par AECM  
Adoptée à l'unanimité

**Proposition privilégiée**

De restreindre les droits de parole à 2 minutes chacun.

Proposée par AGEECLG  
Appuyée par l'exécutif de l'ASSÉ  
Adoptée à l'unanimité

**Proposition dilatoire**

Que la proposition 9.2.2 soit mise au voix (question préalable).

Proposée par Les Services Collectifs Inc.  
Appuyée par AECSL  
P=7  
C=1  
A=0  
La proposition est adoptée à la majorité.

Sur l'avis de motion :

P=4  
C=3  
A=1

L'avis de motion est rejeté à la majorité.

9.2.3 Politique de subventions de l'ASSÉ (voir en annexe)

**Déposé par l'exécutif de l'ASSÉ**

**Proposition privilégiée**

De traiter l'avis de motion.

Proposée par AECSL  
Appuyée par Les Services Collectifs Inc.  
Adoptée à l'unanimité

Sur l'avis de motion :

P :4  
C :0  
A :4

L'avis de motion est rejeté à la majorité.

**Proposition privilégiée**

D'ajourner de 15 minutes.

Proposée par SoGÉÉCoM  
Appuyée par AECS  
Adoptée à l'unanimité

## 10.0 FINANCES

**Proposition privilégiée**

La réouverture à 19h03

Proposée par SoGÉÉCoM  
Appuyée par Les Services Collectifs Inc.  
Adoptée à l'unanimité

10.1 Dans la perspective de respecter les définitions attribuées aux conseils régionaux dans les Statuts et Règlements de l'ASSÉ, d'exiger des conseils régionaux la production et l'application d'une charte et d'un budget avant le congrès de budget à l'automne 2003. Dans le cas contraire, les budgets alloués aux conseils régionaux seront suspendus jusqu'à la production et l'application de ces derniers.

Proposée par l'exécutif de l'ASSÉ

Appuyée par Les Services Collectifs Inc.

Adoptée à l'unanimité

10.2 De faire un don de 250\$ à François Baillargeon afin d'établir des contacts avec le mouvement étudiant indonésiens.

Proposée par AECS

Appuyée par AECSL

Adoptée à l'unanimité

## **11.0 PERMANENCE**

11.1 Que le contrat de permanence soit renouvelé.

Proposée par AESPC-UQÀM

Appuyée par AGEELG

Adoptée à l'unanimité

## **12.0 VARIA**

## **13.0 LEVÉE**

13.1 De lever le Congrès annuel à 20h16.

Proposée par l'exécutif de l'ASSÉ

Appuyée par AECSL

Adoptée à l'unanimité

## ANNEXE

### Politique de subventions

Soumis au Congrès de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ)  
Par l'exécutif de l'ASSÉ  
Les 2, 3 et 4 mai 2003

---

La politique suivante vise à encadrer la façon dont l'ASSÉ peut ou ne peut pas effectuer des subventions. Elle vise également à donner une structure quant aux procédures et à l'application des demandes, et ce afin que des décisions équitables puissent être prises pour les requérants et les requérantes, tout comme pour les instances responsables.

---

ANNEXE B : PERCEPTION, RÉPARTITION ET GESTION DES FONDS DE L'ASSÉ

ARTICLE 14 : POLITIQUE DE SUBVENTIONS

#### But

Le but de cette politique est de fournir un support financier aux projets soumis à l'ASSÉ.

L'ASSÉ peut effectuer des subventions par le biais de ses instances, telles que le Congrès, le Conseil interrégional et le conseil exécutif, selon les modalités ci-dessous.

Toute demande excédant les modalités de la présente politique doivent être référée au Congrès.

#### Règles budgétaires

- L'enveloppe de subventions ne peut dépasser 3% du budget total de l'ASSÉ.



- Le montant maximal pouvant être accordé par projet/activité/organisme/groupe/organisation est de 600,00\$. Toute demande excédantaire doit être faite au Congrès, selon les délais et procédures prévus.
- Un demandeur ou une demandeuse pourra faire un nombre illimité de demandes dans une même année budgétaire jusqu'à concurrence de 600,00\$ pour l'ensemble de ces demandes.

### Éligibilité

- L'ASSÉ donne priorité aux demandes faites par et/ou pour les membres de l'ASSÉ. Les demandes externes seront traitées selon les priorités suivantes :
  - ? avoir un lien direct avec les buts, principes et revendications de l'ASSÉ;
  - ? avoir un lien direct avec le plan d'action de l'ASSÉ.
- En second lieu, les demandes de financement d'activité ou de projet pour un organisme/groupe/organisation ne disposant pas de source de financement régulière bénéficie d'une priorité.
- Les organismes/groupes/organisations n'ayant reçu aucune subvention de l'ASSÉ dans l'année courante bénéficie d'une priorité.
- Les demandes externes doivent recevoir l'appui d'un membre de l'ASSÉ pour être recevables.
- Les organismes/groupes/organisations ou le demandeur ou la demandeuse peuvent demander la promotion de son activité, projet ou organisme/groupe/organisation dans les médias de l'ASSÉ.

### *Non-éligibles*

- ? Toute demande visant une seule personne (par exemple, un projet d'échange ou de stage à l'intérieur ou à l'extérieur du pays);
- ? Toute demande pour des organismes ou des fondations de bienfaisance (par exemple, Centraide, Jeunesse au Soleil);
- ? Toute demande contribuant à la promotion d'une entreprise privée et/ou d'une activité d'une entreprise privée;
- ? Toute demande à but lucratif.

### Procédures et application

- Chaque demande de subvention doit :
  - ? indiquer le nom et les coordonnées de l'organisme/groupe/organisation ou du demandeur ou de la demandeuse;

? indiquer le montant demandé et le budget du projet/activité/organisme/  
groupe/organisation.;

? indiquer les raisons de la demande et énoncer en quoi  
l'organisme/groupe/organisation ou le demandeur ou la demandeuse se considère  
éligible à une subvention de l'ASSÉ.

? l'échéance de la réponse.

- Pour être recevables, les demandes doivent être reçues au minimum 2 semaines avant l'échéance de la réponse.
- Pour être exécutée, une résolution doit être prise par l'instance à laquelle la demande a été faite. Cette résolution est présumée être la pièce justificative.
- Un organisme/groupe/organisation ou un demandeur ou une demandeuse ne peut effectuer plus d'une demande par année financière, soit du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin de chaque année.

#### Modification

- Toute modification à la présente politique est sujet à l'application des procédures, tel qu'énoncé au Chapitre 11 des Statuts et règlements de l'ASSÉ.
-